

REPUBLIQUE FRANCAISE

20006641300028

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE BERNAY**

SERVICE PUBLIC LOCAL
INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : **SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN**

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.14 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.19 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.20 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.21 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

p.22 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.23 C1.1 - Etat du personnel titulaire

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 597 642,62	2 156 101,46
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 441 541,16
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 597 642,62	2 597 642,62

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 438 343,33	3 063 177,87
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	533 441,99	2 032 293,07
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 123 685,62	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 095 470,94	5 095 470,94
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	7 693 113,56	7 693 113,56

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	301 084,00	0,00	722 786,09		722 786,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	733 700,00	0,00	843 000,00		843 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	5 293,32		5 293,32
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	0,00	68 500,00		68 500,00
Total des dépenses de gestion des services		1 044 784,00	0,00	1 639 579,41		1 639 579,41
66	Charges financières	93 618,35	0,00	98 939,37		98 939,37
67	Charges exceptionnelles	5 500,00	0,00	16 100,00		16 100,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			34 839,04		34 839,04
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 143 902,35	0,00	1 789 457,82		1 789 457,82
023	Virement à la section d'investissement (6)	536 628,55		495 723,76		495 723,76
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	345 431,00		312 461,04		312 461,04
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		882 059,55		808 184,80		808 184,80
TOTAL		2 025 961,90	0,00	2 597 642,62		2 597 642,62

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 597 642,62

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	21 500,00	0,00	687 991,55		687 991,55
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	1 296 700,00	0,00	1 247 217,15		1 247 217,15
74	Subventions d'exploitation	56 000,00	0,00	63 482,62		63 482,62
75	Autres produits de gestion courante	12 500,00	0,00	6 200,00		6 200,00
Total des recettes de gestion des services		1 386 700,00	0,00	2 004 891,32		2 004 891,32
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	3 200,00		3 200,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 386 700,00	0,00	2 008 091,32		2 008 091,32
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	99 499,00		148 010,14		148 010,14
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		99 499,00		148 010,14		148 010,14
TOTAL		1 486 199,00	0,00	2 156 101,46		2 156 101,46

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

441 541,16

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 597 642,62

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

660 174,66

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles	75 557,00	8 797,00	161 717,00		170 514,00
21	Immobilisations corporelles	93 100,00	20 094,53	414 666,66		434 761,19
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	1 770 200,64	503 050,46	612 187,54		1 115 238,00
Total des dépenses d'équipement		1 938 857,64	531 941,99	1 188 571,20		1 720 513,19
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	386 678,70	0,00	471 761,99		471 761,99
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		386 678,70	0,00	471 761,99		471 761,99
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	630 000,00	1 500,00	630 000,00		631 500,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 955 536,34	533 441,99	2 290 333,19		2 823 775,18
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	99 499,00		148 010,14		148 010,14
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		99 499,00		148 010,14		148 010,14
TOTAL		3 055 035,34	533 441,99	2 438 343,33		2 971 785,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

2 123 685,62

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 095 470,94

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement	1 985 435,00	1 200 019,07	191 433,00		1 391 452,07
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	356 296,00	356 296,00	363 343,95		719 639,95
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		2 341 731,00	1 556 315,07	554 776,95		2 111 092,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	308 414,45	0,00	110 259,11		110 259,11
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	27 093,27	0,00	989 957,01		989 957,01
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières		335 507,72	0,00	1 100 216,12		1 100 216,12
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	1 075 978,00	475 978,00	600 000,00		1 075 978,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 753 216,72	2 032 293,07	2 254 993,07		4 287 286,14
021	Virement de la section d'exploitation (4)	536 628,55		495 723,76		495 723,76
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	345 431,00		312 461,04		312 461,04
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		882 059,55		808 184,80		808 184,80
TOTAL		4 635 276,27	2 032 293,07	3 063 177,87		5 095 470,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 095 470,94

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

660 174,66

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	722 786,09		722 786,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	843 000,00		843 000,00
014	Atténuations de produits	5 293,32		5 293,32
65	Autres charges de gestion courante	68 500,00		68 500,00
66	Charges financières	98 939,37	0,00	98 939,37
67	Charges exceptionnelles	16 100,00	0,00	16 100,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	312 461,04	312 461,04
022	Dépenses imprévues (exploitation)	34 839,04		34 839,04
023	Virement à la section d'investissement		495 723,76	495 723,76
Dépenses d'exploitation - Total		1 789 457,82	808 184,80	2 597 642,62

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**2 597 642,62**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	148 010,14	148 010,14
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	471 761,99	0,00	471 761,99
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	170 514,00	0,00	170 514,00
21	Immobilisations corporelles (6)	434 761,19	0,00	434 761,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 115 238,00	0,00	1 115 238,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	631 500,00	0,00	631 500,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		2 823 775,18	148 010,14	2 971 785,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**2 123 685,62**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**5 095 470,94**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	687 991,55		687 991,55
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	1 247 217,15		1 247 217,15
74	Subventions d'exploitation	63 482,62		63 482,62
75	Autres produits de gestion courante	6 200,00	0,00	6 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 200,00	148 010,14	151 210,14
Recettes d'exploitation - Total		2 008 091,32	148 010,14	2 156 101,46

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

441 541,16

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 597 642,62

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	110 259,11	0,00	110 259,11
13	Subventions d'investissement	1 391 452,07	0,00	1 391 452,07
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	719 639,95	0,00	719 639,95
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		312 461,04	312 461,04
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	1 075 978,00	0,00	1 075 978,00
021	Virement de la section d'exploitation		495 723,76	495 723,76
Recettes d'investissement - Total		3 297 329,13	808 184,80	4 105 513,93

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

989 957,01

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 095 470,94

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	301 084,00	722 786,09	
60226	Vêtements de travail	1 300,00	1 300,00	
604	Achats d'études, prestations de services		5 500,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	84 000,00	102 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	16 300,00	37 085,00	
6064	Fournitures administratives	1 100,00	1 600,00	
6066	Carburants	5 000,00	6 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	12 500,00	12 500,00	
6078	Autres marchandises		14 017,76	
611	Sous-traitance générale	88 370,00	111 570,00	
6135	Locations mobilières	6 000,00	5 000,00	
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	90,00	300,00	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics		5 000,00	
61523	Entretien et réparations réseaux		17 786,52	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	9 600,00	18 040,00	
61551	Matériel roulant	5 960,00	9 444,00	
61558	Autres biens mobiliers	7 200,00	5 413,48	
6156	Maintenance	6 000,00	19 700,00	
6161	Multirisques	1 500,00	1 829,00	
6162	Assurance obligatoire dommage construction		1 000,00	
6168	Autres	1 760,00	0,00	
617	Etudes et recherches		5 000,00	
618	Divers	3 500,00	135 829,41	
6222	Commissions pour recouvrement de la redevance d'assaini	6 600,00	5 000,00	
6226	Honoraires	10 000,00	13 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	
6228	Divers	15 000,00	58 625,92	
6248	Divers	500,00	500,00	
6251	Voyages et déplacements	800,00	800,00	
6256	Missions	800,00	800,00	
6261	Frais d'affranchissement	600,00	700,00	
6262	Frais de télécommunications	4 400,00	7 300,00	
6287	Remboursements de frais	10 084,00	114 525,00	
6288	Autres		5 500,00	
63512	Taxes foncières	120,00	120,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	733 700,00	843 000,00	
6218	Autre personnel extérieur		3 000,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 040,00	2 540,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	7 130,00	8 500,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de base	412 460,00	450 000,00	
6413	Primes et gratifications	115 190,00	145 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	78 010,00	96 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	110 970,00	128 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	5 270,00	6 600,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 220,00	1 360,00	
6478	Autres charges sociales diverses	1 410,00	2 000,00	
014	Atténuations de produits (7)		5 293,32	
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux d		5 293,32	
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	68 500,00	
6541	Créances admises en non-valeur	7 000,00	63 000,00	
6542	Créances éteintes		5 500,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	3 000,00	0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 044 784,00	1 639 579,41	
66	Charges financières (b)(8)	93 618,35	98 939,37	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	95 494,44	93 700,23	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	-1 876,09	5 239,14	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
67	Charges exceptionnelles (c)	5 500,00	16 100,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 500,00	14 100,00	
678	Autres charges exceptionnelles		2 000,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)		34 839,04	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 143 902,35	1 789 457,82	
023	Virement à la section d'investissement	536 628,55	495 723,76	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	345 431,00	312 461,04	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	345 431,00	312 461,04	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		882 059,55	808 184,80	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		882 059,55	808 184,80	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 025 961,90	2 597 642,62	

+

RESTES A REALISER 2018 (13)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 597 642,62

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	25 142,55
Montant des ICNE de l'exercice N-1	29 724,05
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-4 581,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	21 500,00	687 991,55	
64198	Autres remboursements	21 500,00	687 991,55	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, man	1 296 700,00	1 247 217,15	
70611	Redevance d'assainissement collectif	745 000,00	1 012 470,73	
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte		5 293,92	
70613	Participations pour assainissement collectif		134 000,00	
7068	Autres prestations de services	10 000,00	12 300,00	
7084	Mise à disposition de personnel facturée	489 200,00	0,00	
7087	Remboursements de frais	52 500,00	83 152,50	
74	Subventions d'exploitation	56 000,00	63 482,62	
741	Primes d'épuration	56 000,00	60 482,62	
748	Autres subventions d'exploitation		3 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	12 500,00	6 200,00	
752	Revenus des immeubles non affecté à des activités prof.		1 700,00	
754	Redevances pour défaut de branchement à l'égout	3 500,00	4 500,00	
7588	Autres	9 000,00	0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 386 700,00	2 004 891,32	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		3 200,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 200,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 386 700,00	2 008 091,32	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	99 499,00	148 010,14	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	99 499,00	148 010,14	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		99 499,00	148 010,14	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 486 199,00	2 156 101,46	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	441 541,16
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 597 642,62
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	75 557,00	161 717,00	
2031	Frais d'études	70 557,00	156 717,00	
2033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	93 100,00	414 666,66	
2111	Terrains nus		3 000,00	
21311	Bâtiments d'exploitation		24 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement	30 000,00	341 666,66	
2182	Matériel de transport	15 000,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 000,00	3 000,00	
2184	Mobilier	3 000,00	3 000,00	
2188	Autres	42 100,00	40 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 770 200,64	612 187,54	
2313	Constructions	1 746 610,89	612 187,54	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	23 589,75	0,00	
Total des dépenses d'équipement		1 938 857,64	1 188 571,20	
16	Emprunts et dettes assimilées	386 678,70	471 761,99	
1641	Emprunts en euros	361 825,89	423 406,32	
1681	Autres emprunts	24 852,81	48 355,67	
Total des dépenses financières		386 678,70	471 761,99	
458101	Opé. pour compte de tiers n° 01 (6)	30 000,00	30 000,00	
458102	Opé. pour compte de tiers n° 02 (6)	600 000,00	600 000,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		630 000,00	630 000,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 955 536,34	2 290 333,19	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	99 499,00	148 010,14	
	Reprises sur autofinancement antérieur	99 499,00	148 010,14	
139111	Agence de l'eau	54 889,00	123 368,40	
139118	Autres	154,00	0,00	
13913	Départements	57,00	394,00	
13914	Communes		10 477,00	
13918	Autres	44 399,00	13 770,74	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		99 499,00	148 010,14	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 055 035,34	2 438 343,33	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

533 441,99

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

2 123 685,62

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 095 470,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 985 435,00	191 433,00	
13111	Agence de l'eau	1 204 052,00	132 733,00	
1313	Départements	652 816,00	58 700,00	
1316	Autres établissements publics locaux	128 567,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	356 296,00	363 343,95	
1641	Emprunts en euros	32 925,00	363 343,95	
1681	Autres emprunts	323 371,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		2 341 731,00	554 776,95	
10	Dotations, fonds divers et réserves	335 507,72	1 100 216,12	
10222	F.C.T.V.A.	308 414,45	110 259,11	
1068	Autres réserves	27 093,27	989 957,01	
Total des recettes financières		335 507,72	1 100 216,12	
458201	Opé. pour compte de tiers n° 01 (5)	475 978,00	0,00	
458202	Opé. pour compte de tiers n° 02 (5)	600 000,00	600 000,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 075 978,00	600 000,00	
TOTAL RECETTES REELLES		3 753 216,72	2 254 993,07	
021	Virement de la section d'exploitation	536 628,55	495 723,76	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	345 431,00	312 461,04	
28031	Amortissements des frais d'études	38 021,00	2 174,00	
281311	Bâtiments d'exploitation	63 579,00	101 107,18	
281351	Bâtiments d'exploitation	13 779,00	13 869,00	
28151	Installations complexes spécialisées		4 038,00	
281532	Réseaux d'assainissement	216 841,00	128 706,01	
28155	Outillage industriel	1 209,00	939,11	
281561	Service de distribution d'eau		8 760,00	
281562	Service d'assainissement	4 131,00	0,00	
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage ind		38 500,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	190,00	8 200,00	
28182	Matériel de transport	1 423,00	1 423,00	
28184	Mobilier	103,00	0,00	
28188	Autres	6 155,00	4 744,74	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		882 059,55	808 184,80	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		882 059,55	808 184,80	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		4 635 276,27	3 063 177,87	

+

RESTES A REALISER 2018 (9)

2 032 293,07

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 095 470,94

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	
IV	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 313 033,72									
1641 Emprunts en euros (total)					7 313 033,72									
29950026	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	01/01/1998		30/04/1999	152 449,02	F		5.49	5.04891		T	X	N	A-1
88372006801	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	12/12/2000		15/12/2001	91 469,41	F		6.3	6.3		A	X	N	A-1
	Caisse Française de Financement Local	03/05/2004		01/01/2005	150 000,00	F		3.92	3.38058		A	X	N	A-1
	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	15/11/2004		15/12/2005	286 901,68	V		2.52	2.40326		A	X	N	A-1
70000726581	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	01/01/2004		15/12/2004	110 000,00	F		4.85	4.85		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	03/08/2005		04/08/2006	16 900,00	F		0.0	0.78125		A	X	N	A-1
050493A/00	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	20/01/2005		08/02/2007	117 500,00	F		0.0	0.68817		A	X	N	A-1
050498	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/08/2005		04/08/2006	49 100,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
050499	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/08/2005		04/08/2006	23 100,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
050658	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/08/2005		04/08/2006	149 680,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
050658	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	03/05/2007		03/05/2008	37 420,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	02/12/2008		26/11/2009	55 065,00	F		0.0	0.77744		A	X	N	A-1
	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	12/01/2009		01/06/2009	50 000,00	F		4.62	5.01556		A	X	N	A-1
7788103	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	28/09/2010		05/01/2011	250 000,00	F		2.92	2.95892		T	X	N	A-1
10236211/1	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	01/11/2011		15/11/2013	14 732,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
A141105B	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	02/02/2011		01/03/2011	132 000,00	F		3.4	3.32413		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	19/10/2012		30/08/2013	448 148,50	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
10235261/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2012		24/01/2013	78 578,27	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
10235271/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2012		30/03/2013	24 114,53 F	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10304591/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	17/11/2011		14/02/2013	48 745,00 F	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10304601/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	17/11/2011		14/02/2013	37 198,00 F	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
14110BM00	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	31/12/2012		28/03/2013	1 000 000,00 V	V		2.69	1.21566		X	X	N	A-1
A7608116	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	31/12/2012		01/05/2013	71 100,65 F	F		5.05	5.05		A	C	N	A-1
MPH059286EUR	Caisse Française de Financement Local	11/07/2012		15/09/2012	56 396,52 F	F		4.59	4.91914		T	X	N	A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	01/01/2013		28/02/2013	98 902,14 F	F		4.75	6.51636		T	X	N	A-1
10372001/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	01/07/2013		17/06/2014	32 407,00 F	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
A14110BM	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	30/06/2013		01/01/2014	700 000,00 F	F		3.86	3.86		A	C	N	A-1
MON278721EUR	Société LA BANQUE POSTALE	31/12/2012		01/06/2013	200 000,00 F	F		3.85	3.85		T	C	N	A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	29/07/2014		23/11/2014	13 800,00 F	F		2.38	2.40169		T	X	N	A-1
10463241/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	10/12/2013		04/08/2015	352 035,00 F	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10485811/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	22/04/2014		20/10/2015	97 442,00 F	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10485171/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	21/10/2014		20/10/2015	131 698,00 F	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10533111/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	25/02/2015		09/09/2016	100 000,00 F	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
A141400k-2015	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	31/03/2015		15/08/2015	420 000,00 F	F		2.08	2.09758		T	X	N	A-1
A14150CJ	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	08/09/2015		05/01/2016	500 000,00 V	V	EURBOR	1.37	1.44513		T	P	N	A-1
	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2015		15/12/2016	200 000,00 F	F		1.5	1.55869		A	C	N	A-1
A14150J5	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	07/11/2016		07/02/2017	900 000,00 F	F		1.42	1.42972		T	X	N	A-1

IV - ANNEXES

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat														Catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N		
								Niveau de taux (5)	Taux actu-riel						
	Société AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	05/04/2017		05/04/2018	116 161,00 F	F		0.0	7.6E-4		A	X		N	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					200 995,00										
1681 Autres emprunts (total)					200 995,00										
10102541/01	Société AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	12/08/2009		11/08/2010	11 137,00 F	F		0.0	7.6E-4		A	X		N	A-1
	Société AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	05/02/2010		04/02/2011	22 102,00 F	F		0.0	7.6E-4		A	X		N	A-1
10154571/01	Société AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/06/2010		14/06/2011	49 593,00 F	F		0.0	0.0		A	X		N	A-1
	Société AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	04/04/2013		03/04/2014	10 863,00 F	F		0.0	7.6E-4		A	X		N	A-1
10359411/01	Société AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	04/04/2013		03/04/2014	10 508,00 F	F		0.0	0.0		A	X		N	A-1
10359433/01	Société AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015		26/01/2016	18 030,00 F	F		0.0	0.0		A	X		N	A-1
10470052/01	Société AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015		26/01/2016	11 273,00 F	F		0.0	7.6E-4		A	X		N	A-1
1047893/01	Société AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015		26/01/2016	10 440,00 F	F		0.0	0.0		A	X		N	A-1
10568741/01	Société AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2016		14/03/2017	57 049,00 F	F		0.0	0.0		A	X		N	A-1
Total général					7 514 028,72										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*. X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A1.2

Emprunts et Dettes au 01/01/2019														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)			
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 918 826,68					381 559,32	77 904,70	0,00	24 549,55		
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 918 826,68					381 559,32	77 904,70	0,00	24 549,55		
29950026	N	0,00		50 997,71	5,00	F		5,04891	8 622,69	2 624,27	0,00	0,00		
88372006801	N	0,00		56 577,61	11,92	F		6,3	3 295,47	3 564,38	0,00	149,19		
	N	0,00		12 255,63	0,00	F		3,38058	12 255,63	480,36	0,00	0,00		
	N	0,00		55 953,94	2,92	V		2,40326	21 074,28	34,04	0,00	0,95		
70000726581	N	0,00		37 887,36	4,92	F		4,85	6 877,23	1 837,54	0,00	66,84		
	N	0,00		2 253,33	1,58	F		0,78125	1 126,67	0,00	0,00	0,00		
050493A/00	N	0,00		23 500,00	2,08	F		0,68817	7 833,33	0,00	0,00	0,00		
050498	N	0,00		6 546,67	1,58	F		0,0	3 273,34	0,00	0,00	0,00		
050499	N	0,00		3 080,00	1,58	F		0,0	1 540,00	0,00	0,00	0,00		
050658	N	0,00		19 957,33	1,58	F		0,0	9 978,67	0,00	0,00	0,00		
050658	N	0,00		9 978,66	3,33	F		0,0	2 494,67	0,00	0,00	0,00		
	N	0,00		18 351,67	4,83	F		0,77744	3 670,33	0,00	0,00	0,00		
	N	0,00		16 208,74	4,42	F		5,01556	3 241,74	748,84	0,00	349,46		
7788103	N	0,00		167 003,84	11,75	F		2,95892	11 799,47	4 748,09	0,00	0,00		
10236211/1	N	0,00		8 839,22	8,83	F		0,0	982,13	0,00	0,00	0,00		
A141105B	N	0,00		25 489,01	1,17	F		3,32413	12 744,50	866,63	0,00	0,00		
	N	0,00		308 613,17	13,58	F		7,6E-4	23 739,47	0,00	0,00	0,00		
10235261/01	N	0,00		44 901,89	7,00	F		0,0	5 612,73	0,00	0,00	0,00		
10235271/01	N	0,00		13 779,71	7,17	F		0,0	1 722,47	0,00	0,00	0,00		
10304591/01	N	0,00		29 246,98	8,08	F		0,0	3 249,67	0,00	0,00	0,00		
10304601/01	N	0,00		22 318,78	8,08	F		0,0	2 479,87	0,00	0,00	0,00		
14110BM00	N	0,00		817 203,55	18,92	V		1,21566	33 428,25	7 832,00	0,00	63,40		
A7608116	N	0,00		32 318,51	4,33	F		5,05	6 463,69	1 632,08	0,00	870,45		
MPH059286EUR	N	0,00		25 643,72	4,17	F		4,91914	5 594,29	1 081,67	0,00	0,00		
	N	0,00		8 731,11	0,33	F		6,51636	8 731,11	155,82	0,00	0,00		
10372001/01	N	0,00		21 604,65	9,42	F		7,6E-4	2 160,47	0,00	0,00	0,00		
A141105M	N	0,00		515 298,27	14,00	F		3,86	34 353,22	19 890,51	0,00	18 564,48		

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et Dettes au 01/01/2019												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
MON278721EUR	N	0,00		123 333,41	9,17	F		3,85	13 333,32	4 555,83	0,00	352,92
	N	0,00		8 332,35	5,58	F		2,40169	1 368,64	186,16	0,00	17,49
10463241/01	N	0,00		258 159,00	10,58	F		0,0	23 469,00	0,00	0,00	0,00
10485811/01	N	0,00		71 457,48	10,75	F		0,0	6 496,13	0,00	0,00	0,00
10485171/01	N	0,00		96 578,52	10,75	F		0,0	8 779,87	0,00	0,00	0,00
10533111/01	N	0,00		85 000,00	16,67	F		0,0	5 000,00	0,00	0,00	0,00
A141400k-2015	N	0,00		358 490,80	16,33	F		2,09758	18 410,14	7 313,62	0,00	903,86
A14150CJ	N	0,00		433 434,16	16,75	V	EURIBOR	1,44513	22 802,51	5 901,98	0,00	1 373,77
	N	0,00		179 999,99	26,92	F		1,55869	6 666,67	2 700,00	0,00	115,56
A14150J5	N	0,00		839 146,96	22,83	F		1,42972	31 079,60	11 750,88	0,00	1 721,18
	N	0,00		110 352,95	18,25	F		7,6E-4	5 808,05	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		133 396,63					13 399,67	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		133 396,63					13 399,67	0,00	0,00	0,00
10102541/01	N	0,00		4 454,77	5,58	F		7,6E-4	742,47	0,00	0,00	0,00
	N	0,00		10 314,24	6,08	F		7,6E-4	1 473,47	0,00	0,00	0,00
10154571/01	N	0,00		23 143,40	6,42	F		0,0	3 306,20	0,00	0,00	0,00
	N	0,00		7 242,00	9,25	F		7,6E-4	724,20	0,00	0,00	0,00
10359411/01	N	0,00		7 005,35	9,25	F		0,0	700,53	0,00	0,00	0,00
10359433/01	N	0,00		14 424,00	11,00	F		0,0	1 202,00	0,00	0,00	0,00
10470052/01	N	0,00		9 018,41	11,00	F		7,6E-4	751,53	0,00	0,00	0,00
1047893/01	N	0,00		8 352,00	11,00	F		0,0	696,00	0,00	0,00	0,00
10568741/01	N	0,00		49 442,46	12,17	F		0,0	3 803,27	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 052 223,31					394 958,99	77 904,70	0,00	24 549,55

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV	
A1.4	

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	47					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	5 052 223,31					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		619 772,13	619 772,13
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		471 761,99	471 761,99
1641	Emprunts en euros	423 406,32	423 406,32
1681	Autres emprunts	48 355,67	48 355,67
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		148 010,14	148 010,14
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	148 010,14	148 010,14
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	619 772,13	533 441,99	D001 2 123 685,62	3 276 899,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		918 443,91	III 918 443,91
Ressources propres externes de l'année (a)		110 259,11	110 259,11
10222	Dotations, fonds divers et réserves	110 259,11	110 259,11
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		808 184,80	808 184,80
28031	Amortissements des frais d'études	2 174,00	2 174,00
281311	Bâtiments d'exploitation	101 107,18	101 107,18
281351	Bâtiments d'exploitation	13 869,00	13 869,00
28151	Installations complexes spécialisées	4 038,00	4 038,00
281532	Réseaux d'assainissement	128 706,01	128 706,01
28155	Outillage industriel	939,11	939,11
281561	Service de distribution d'eau	8 760,00	8 760,00
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	38 500,00	38 500,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	8 200,00	8 200,00
28182	Matériel de transport	1 423,00	1 423,00
28188	Autres	4 744,74	4 744,74
021	Virement de la section d'exploitation	495 723,76	495 723,76

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	918 443,91	2 032 293,07	0.00	989 957,01	3 940 693,99

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 276 899,74
Ressources propres disponibles	IV 3 940 693,99
Solde	V = IV - II (6) + 663 794,25

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES		
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	IV	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 565 462,22
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 565 462,22
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 2 008 091,32
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 28,16%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6	0	6	6	2	8
redacteur							
Adjoint administratif territorial	B	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2	0	2	2	2	4
	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		10	0	10	10	5	15
Ingénieur	A	1	0	1	1	0	1
Technicien	B	3	0	3	3	1	4
Technicien principal 1ère classe	B	3	0	3	3	0	3
Technicien principal de 2ème cl	B	0	0	0	0	2	2
Adjoint technique territorial	C	2	0	2	2	2	4
Adjoint technique territorial principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		16	0	16	16	7	23

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Technicien		TECH		0,00		
Technicien principal de 2ème cl	B	TECH		0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM		0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH		0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT **EN DEPENSE**

11 février 2019 12:38:52

Collectivité : INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE Budget : SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN 2018

Compte

Opération non individualisée

001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté

1641 - Emprunts en euros

1681 - Autres emprunts

2031 - Frais d'études

2033 - Frais d'insertion

21532 - Réseaux d'assainissement

2182 - Matériel de transport

2183 - Matériel de bureau et matériel informatique

2184 - Mobilier

2188 - Autres

2313 - Constructions

2315 - Installations, matériel et outillage techniques

458101 - Travaux d'asst Collectif

458102 - Travaux Assainissement Collectif 2018/2020

	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
	1 580 240.93 €	1 580 240.93 €	533 441.99 €
	361 825.89 €	369 567.23 €	0.00 €
	24 852.81 €	17 019.49 €	0.00 €
	70 557.00 €	10 699.92 €	8 797.00 €
	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
	30 000.00 €	17 961.98 €	3 379.20 €
	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
	42 100.00 €	10 360.26 €	16 715.33 €
	1 746 610.89 €	893 952.35 €	503 050.46 €
	23 589.75 €	868.06 €	0.00 €
	30 000.00 €	3 465.00 €	1 500.00 €
	600 000.00 €	31 582.00 €	0.00 €
Total des dépenses	4 535 777.27 €	2 935 717.22 €	533 441.99 €



ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

11 février 2019 12:38:39

Collectivité : INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE Budget : SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN 2018

Compte	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
10222 - F.C.T.V.A.		308 414,45 €	200 470,00 €	0,00 €
1068 - Autres réserves		27 093,27 €	27 093,27 €	0,00 €
13111 - Agence de l'eau		1 204 052,00 €	0,00 €	733 186,00 €
1313 - Départements		652 816,00 €	6 387,00 €	341 110,00 €
1316 - Autres établissements publics locaux		128 567,00 €	0,00 €	125 723,07 €
1641 - Emprunts en euros		32 925,00 €	14 660,00 €	32 925,00 €
1681 - Autres emprunts		323 371,00 €	0,00 €	323 371,00 €
458201 - Travaux d'asst Collectif		475 978,00 €	0,00 €	475 978,00 €
458202 - Travaux Assainissement Collectif 2018/2020		600 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des recettes	3 753 216,72 €	248 610,27 €	2 032 293,07 €